

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION: AD-AGE-0575

I. Cadre de la décision

Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de laquelle / desquelles la délégation est donnée

¤	Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de
	compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du
	Ministère de la Communauté française, en application des articles 2, 33, alinéa 2, et 45, § 1 ^{er} .

 \square Autre(s) texte(s) juridique(s):

☐ Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celuici ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade

II Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général de l'enseignement secondaire ordinaire
- Rang et/ou fonction : Directeur général adjoint
- Nom et prénom : REBELLA Damien

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Service général de l'enseignement secondaire ordinaire Direction des jurys de l'enseignement secondaire
- Rang et/ou fonction : Directrice
- Nom et prénom : RENARD Cindy

III Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes**, c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration (tableau 2).

TABLEAU 1 : compétences à effets internes

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
Article 33, alinéa 1 ^{er} , 1°	Accorder, aux membres du personnel relevant de leur autorité, les congés annuels de vacances, les congés pour motif impérieux d'ordre familial, les congés de circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels
Article 45, § 1 ^{er} , 1°	Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission
Article 45, § 1 ^{er} , 2°	Délivrer les copies et extraits de documents déposés aux archives de leurs services

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
Article 45, § 1 ^{er} , 1°	Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission
Article 45, § 1 ^{er} , 2°	Délivrer les copies et extraits de documents déposés aux archives de leurs services

IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégataire, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le **suppléant n°1** :

o Entité : Direction des jurys de l'enseignement secondaire

o Rang et/ou fonction : Attachée

O Nom et prénom : BREYNE Nina

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégataire et du suppléant n°1, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le **suppléant n°2** :

O Entité : Direction des jurys de l'enseignement secondaire

O Rang et/ou fonction : Attachée

O Nom et prénom : DUPONT Patricia

<u>V Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence.</u> *Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.*

Les suppléances ne valent qu'en cas de congés annuels, congés de maladie ou toute autre cause de congés de longue durée et via un acte de suppléance indispensable.

VI. Durée de la délégation. A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en viqueur à dater de sa signature

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (facultatif):

Date et signature du subdélégataire

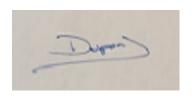
Date et signature de l'autorité délégataire



Signé par Damien REBELLA le 11/03/2021 14:58:01



Signé par Nina BREYNE le 15/03/2021 08:57:01



Signé par Patricia DUPONT le 16/03/2021 11:00:32



Signé par Cindy RENARD le 17/03/2021 10:28:10